

DOM BOXING CLUB

— AMICALE SPORTS LOISIRS JANVILLE/LARDY



SAISON
2026/2027

INFORMATIONS ADHÉRENT

Nom/Prénom :

Nom de Naissance : Téléphone :

Né(e) à (lieu) : Le :
J J M M A A

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-Mail :

AUTORISATIONS & URGENCES

Je, soussigné , autorise mon enfant à pratiquer

le kick boxing et ses disciplines associées.

J'autorise mon hospitalisation ou celui de mon enfant si nécessaire.

Personne à contacter en cas d'urgence :

Photo
de l'Adhérent

TARIFS*

Cours Loisir/Compétiteur	300€	☐
Cours Enfant	180€	☐
Cours Féminin**	150€	☐

DOCUMENTS À FOURNIR

-Certificat & Questionnaire de Santé

-Règlement de la cotisation annuelle
à l'ordre de : ASLJL KICK BOXING

Pratiquez vous déjà une activité au sein de l'ASLJL :

oui

non

Date & Signature du responsable légal :

RENSEIGNEMENTS :

0 6 6 8 0 2 0 3 2 5

0 6 0 7 4 6 1 5 6 8

*Tarifs à l'année, licence comprise.

**Les féminines inscrites aux cours loisirs ont également accès au cours féminin.

PLANNING DE LA SEMAINE

LUNDI

Enfant

18h20 / 19h20

Loisir/Compétiteur

19h30/21h30

MARDI

Loisir/Compétiteur

20h15/22h15

JEUDI

Féminin

19h00/20h30

Loisir/Compétiteur

20h30/22h30

VENDREDI

Enfant

17h30 / 18h30

Libre accès

18h30/21h30

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le pratiquant s'équipera d'une tenue de sport, d'une bouteille d'eau, d'une serviette et de l'équipement nécessaire à la pratique de l'activité. Les cours s'effectueront pieds nus ou en chaussures de boxe.

Le matériel suivant est obligatoire : Protège Dents, Gants de Boxe (12oz, 14oz pour les +65kg), Protèges Tibias, Coquille, corde à sauter. Il est également recommandé d'investir dans un casque de boxe, des bandages ou sous gants.

Durant la Pratique : Le pratiquant ne portera pas de bijoux, de liens tissus ou de piercings.

Le règlement du gymnase intercommunal et les règles de citoyenneté seront respectés dans leur intégralité.

Les mineurs ne pourront quitter la salle qu'accompagné d'un représentant légal, ou après autorisation de l'éducateur/moniteur en charge de l'entraînement si le représentant du mineur l'a prévenu au préalable.

La cotisation est annuelle. En cas de difficultés à payer l'entièreté de celle-ci en une seule fois, contactez le bureau ou l'éducateur du club afin d'envisager l'étalement du paiement.

Après son adhésion, le pratiquant se doit de réunir les différents documents exigés, ainsi que de s'équiper rapidement. Passé 2 semaines, les encadrants se réservent le droit de refuser les adhérents ne disposant pas des prérequis.

Nous rappelons que vous vous engagez dans une structure associative. Aussi, l'esprit de cohésion, et d'entraide est indispensable au bon fonctionnement de cette dernière. Il est nécessaire d'arriver à l'heure ou de prévenir en cas de retard, d'aider à la mise en place et au rangement des équipements en cas de besoin.



Date & Signature du responsable légal
suivi de la mention "lu & approuvé" :

RENSEIGNEMENTS :

0 6 6 8 0 2 0 3 2 5

0 6 0 7 4 6 1 5 6 8

Site Web : <https://elldom91.sportsregions.fr/>



Dom Boxing Club

FICHE DE CONSULTATION DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU KICKBOXING, MUAYTHAI, DU PANCRACE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Pratique loisirs (sans compétition)
Pratique en compétition « Educatif, Assaut, Light » (KO non autorisé)

**Ce certificat peut être établi par tout médecin titulaire du diplôme
français de docteur en médecine.**

Recommandations à l'attention des médecins

Cher confrère,

L'obtention du certificat médical est la conclusion d'un examen médical réalisé selon des règles de bonne pratique validées par les sociétés savantes. Cependant, la commission médicale fédérale de la FFKMDA rappelle que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique [article 69 du code de déontologie]), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, un tel certificat médical dit de complaisance est donc formellement prohibé (article R.4127-28 du code de la santé publique [article 28 du code de déontologie]).

Pour ces activités sportives la commission médicale préconise pour les vétérans ECG de repos interprété, valable 2 ans.

Il relève de votre seule décision de déterminer les examens complémentaires qu'il vous paraîtra utile de demander pour établir ou non ce certificat.

Toutes les contre-indications médicales aux sports s'appliquent.

On peut retenir en particulier les contre-indications médicales absolues ou relatives selon l'appréciation du médecin.



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU
KICKBOXING, MUAYTHAI, PANCRACE ET DISCIPLINES ASSOCIEES EN LOISIRS ET
EN COMPETITION « EDUCATIF, ASSAUT, LIGHT »**

Je soussigné·e, Docteur(*en lettres capitales*)
certifie avoir examiné M./Mme
Né (e) le :

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes apparents contreindiquant la pratique de l'entraînement, du loisir et des compétitions « Educatif, Assaut et light » en kickboxing, muaythai, pancrace et leurs disciplines associées.

Fait à : le :

Signature et cachet du médecin :